

SUR UN HYDNELLUM MÉCONNU

R. A. MAAS GEESTERANUS
Rijksherbarium, Leiden

(Avec 8 figures dans le texte)

Description et figures de *Hydnellum auratile*, combinaison nouvelle pour une espèce longtemps oubliée, comparaison avec deux autres espèces du même groupe et clé de détermination.

En 1957 M. H. S. C. Huijsman me montra des carpophores d'un *Hydnellum*, récoltés aux environs de Martignat (Ain, France). Ce champignon est appelé «*Calodon aurantiacum*» par les mycologues locaux. Évidemment ce n'est pas le vrai *Hydnellum aurantiacum*, mais puisque je n'avais pas vu le matériel à l'état frais, la question resta indécise.

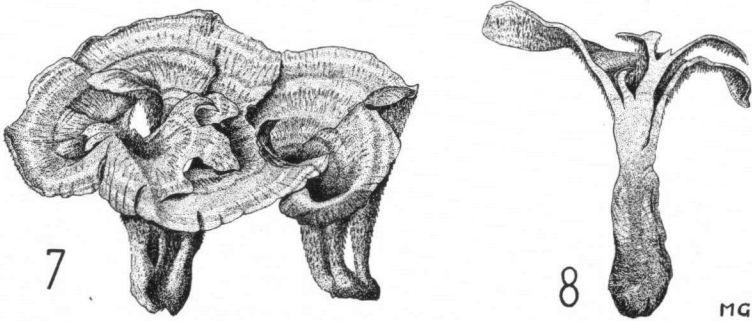
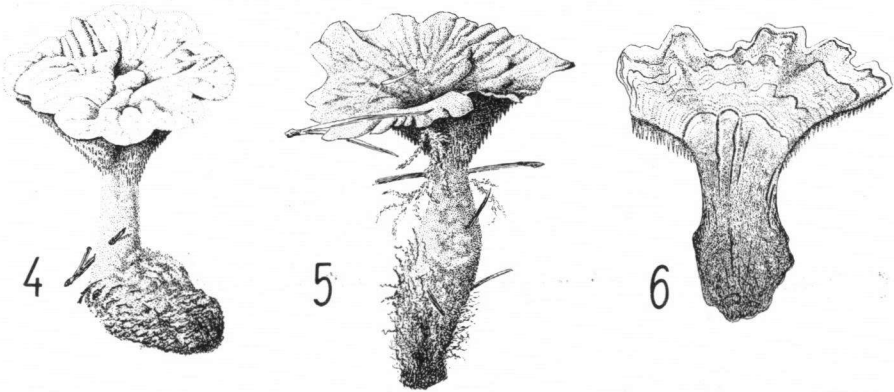
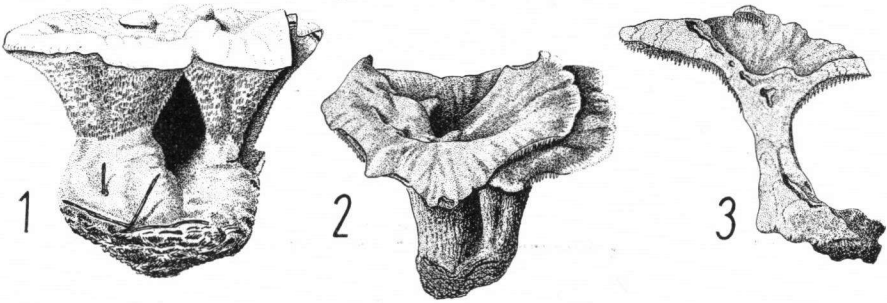
Cependant, le problème m'intriguait. Grâce à la diligence de M. V. Piane, qui s'efforçait généreusement de me montrer des Hydnes vivants, j'avais la bonne chance d'étudier sur le frais l'espèce en question. Celle-ci figura, le 27 septembre 1958, à l'exposition d'Annecy, là aussi sous le nom de «*Calodon aurantiacum*».

Les échantillons de Martignat et d'Annecy sont bien différents de *H. aurantiacum*, quoique appartenant au même groupe d'espèces. La première description de ce champignon se retrouve chez Britzelmayer sous le nom de *Hydnum auratile*. En vue de ses rapports avec un autre Hydne, *Hydnellum earlianum*, espèce voisine de l'Amérique du Nord, je crois utile de donner une nouvelle description et comparer les trois espèces mentionnées.

Hydnellum auratile (Britzelm.) Maas G., *comb. n.*

Hydnum auratile Britzelm., Hym. Südbayern 8: 14, pl. 681 fig. 40. 1891; in Beih. bot. Centralbl. 26, Abt. 2: 214. 1909. — Type: d'existence inconnue. — Localité du type: Allemagne, Bavière du Sud.

Espèce plutôt mince à carpophores assez souvent connés par le stipe, et à chapeaux se touchant, ou subimbriqués, ou bien réunis en grandes rosettes. Chapeau entier ou divisé en lobes flabelliformes, surtout au centre, déprimé ou infundibuliforme, jusqu'à 30 mm. de diamètre, presque lisse ou radié-ruguleux, parfois ondulé concentriquement, d'abord légèrement tomenteux, puis finement fibrilleux et un peu satiné, plus ou moins sensiblement marqué de zones concentriques rouillées, orange-briqueté ou fauve-orange, alternées de zones jaunâtres, pâlisant vers le centre avec l'âge, à marge mince, restant longtemps tomenteuse, jaunâtre. Stipe grêle, 20-40 × 2-10 mm., fusiforme ou épaissi-bulbeux à la base, parfois radicant, cotonneux-tometeux, glabrescent, enveloppant des débris, orange-jaunâtre ou rouge brique, puis s'obscurcissant. Aiguillons décurrents, jusqu'à 3 mm. de long,



fins, serrés, d'abord orange-jaunâtre à pointe blanche, à la fin brun chocolat. Chair fibro-charnue, obscurément zonée et marquée de quelques rares lignes noirâtres, presque homogène et mince, orange-briqueté dans le chapeau, formée de deux couches dans le stipe, l'intérieure assez dure, orange-fauve, se fonçant vers la base, l'extérieure spongieuse-subéreuse, plus molle, jaune-orange, mais devenant d'un brun assez sombre par l'âge. Odeur de farine ou plutôt de melon d'eau (*Citrullus vulgaris* Schrad.) par la coupure. Une tranche de la chair plongée dans une solution de KOH se décolore promptement en olive sale.

Hyphes tenaces, grêles, 4-7 μ de diamètre, régulièrement parallèles, peu ramifiées, anastomosées çà et là, à parois minces, à cloisons distantes, sans boucles, hyalines ou d'un brun clair, assez densément couvertes de matière fauve-orange et réfringente, parcourues par des hyphes oléifères, sinueuses, jusqu'à 8 μ de diamètre. Basides claviformes, 28-30 \times 6-7 μ , tétrasporiques, à stérigmates droits, longs de 4,5 μ . Spores subglobuleuses ou ellipsoïdes mais fortement anguleuses-verruqueuses et de contour irrégulier, 4,9-5,4 \times 4,5 μ , d'un brun jaunâtre clair.

Parmi les mousses et dans l'humus des bois de conifères.

La répartition géographique de cette espèce est, à ce jour, fort mal connue, mais puisqu'elle a été trouvée à Martignat, à Annecy, et en Bavière du Sud, elle serait notamment à rechercher dans les régions interjacentes montagneuses à basse ou moyenne altitude du Jura et des Alpes.

Hydnellum auratile diffère de *H. aurantiacum* (Batsch ex Fr.) P. Karst. par un bon nombre de caractères, dont celui de la chair est le plus remarquable. À l'état frais celle-ci est d'un magnifique orange-briqueté, presque concolore de haut en bas (s'atténuant un peu en séchant), faiblement zonée de jaunâtre et marquée de rares lignes noirâtres. *H. aurantiacum*, au contraire, a la chair plus épaisse, fauve-orangé dans le stipe, pâle ou jaunâtre souvent moirée d'un orange plus foncé dans le chapeau, nettement zonée et avec plusieurs lignes noires. D'autres caractères importants se trouvent dans le chapeau et dans les aiguillons. Chez *H. auratile* celui-ci est plus profondément déprimé dès le début, il ne possède pas les bosses et cannelures ainsi que le tomentum accusé si caractéristiques à *H. aurantiacum*. Les aiguillons au bord du chapeau, prenant de bonne heure une couleur orange-jaunâtre ou fauve-orange chez *H. auratile*, restent long-temps blanchâtres ou pâles chez *H. aurantiacum*.

La troisième espèce, *Hydnellum earlianum* Banker (in Mem. Torrey bot. Cl. 12: 161. 1906), qui, du reste, n'a rien à faire avec *Hydnum earleanum* Sumstine (in Torrey 4:

Fig. 1-3. *Hydnellum earlianum* Banker: 1—jeune; ÉTATS-UNIS: North Carolina, Chapel Hill, 17 X 1945, W. C. Coker 14008 («*H. aurantiacum*», NCU); 2—adulte, et 3—section longitudinale; ÉTATS-UNIS: North Carolina, Chapel Hill, Battle Park, 19 IX 1914, W. C. Coker 1241 («*H. aurantiacum*», NCU).

Fig. 4-6. *Hydnellum aurantiacum* (Batsch ex Fr.) P. Karst.: 4—jeune; PAYS-BAS: Gelderland, Apeldoorn, IX 1890, C. A. J. A. Oudemans (L); 5—adulte; SUÈDE: Uppland, Börjesn, Ströby, 2 VIII 1930, J. A. Nannfeldt (Herb. M. A. Donk); 6—section longitudinale; FRANCE: Haute-Savoie, environs d'Annecy, 27 IX 1958, anonymus (L).

Fig. 7-8. *Hydnellum auratile* (Britzelm.) Maas G.: 7—adulte, et 8—section longitudinale; FRANCE: Ain, Martignat, 28 IX 1957, H. S. C. Huijsman (L).

Tous les figures grandeur naturelle.

59. 1904), ressemble à *H. auratile* par sa chair également orange-briqueté, mais s'en sépare en ce qu'elle montre, au moins dans la jeunesse, une couche supérieure spongieuse bien développée, qui par sa structure plus lâche et par sa couleur jaunâtre contraste nettement avec le reste du chapeau. Cette couche disparaît à la fin à cause d'une collapse de ses hyphes. Le tomentum, qui au début couvre uniformément le chapeau, est d'une couleur vraisemblablement crème ou peut-être blanchâtre dans la jeunesse (il faut remarquer ici que je ne connais l'espèce que des échantillons desséchés), puis s'affaissant en une surface glabre sans aucune trace de vergetures ou de zones. Ceci est bien différent de ce qu'on observe chez *H. auratile*. En outre, les aiguillons submarginiaux retiennent longtemps un reflet sulfurin, phénomène inconnu chez *H. auratile*.

Les différences entre les trois espèces, élucidées par les figures ci-jointes, ont été résumées dans la clé suivante.

- 1a. Chair du carpophore d'un orange-briqueté presque concolore de haut en bas, faiblement zonée et avec de rares lignes noires
 - 2a. Chapeau couvert d'un tomentum léger, qui disparaît de bonne heure en laissant une surface finement fibrilleuse et plus ou moins nettement zonée. Aiguillons d'abord orange-jaunâtre ou fauve-orange *H. auratile*
 - 2b. Chapeau couvert d'un tomentum assez épais, qui avec l'âge se racornit en une surface glabre et azonée. Aiguillons restant longtemps sulfurins, au moins auprès de la marge du chapeau *H. earlianum*
- 1b. Chair du chapeau pâle ou jaunâtre, plus ou moins moirée d'un orange plus foncé, passant à fauve-orangé dans le stipe, distinctement zonée et marquée de plusieurs lignes noires *H. aurantiacum*

Cette contribution n'a pu être écrite que grâce au concours de plusieurs personnes. M. V. Piane, Martignat, rendit possible l'étude de *H. auratile* sur le frais; M. F. Marti, Neuchâtel, et M. H. S. C. Huijsman, Cernier, eurent la bonté de copier les diagnoses de quelques espèces de Britzelmayer, auxquels je n'avais pas accès, tandis que Mme Huijsman en reproduisit les figures en d'admirables aquarelles. Mlle A.F. Blevins, Chapel Hill, me prêta la très importante collection de *H. earlianum* de l'herbier du feu Prof. Coker, et l'échantillon type de cette espèce me fut envoyé en prêt par le Dr. C. T. Rogerson du «New York Botanical Garden». Enfin, au point de vue de la langue, des indications de grande valeur furent reçues de la part du Dr. J. J. Barkman, Wijster, et de M. Piane. A tous j'exprime ma plus profonde reconnaissance.